



Programme d'apprentissage des jeunes enfants Offert à Markham et Guelph en 2011-2012

Toronto, le 16 juin 2010 – Le Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE) sera offert dans les écoles catholiques de langue française de Guelph et Markham à compter de septembre 2011.

Le ministère de l'Éducation a rendu publique hier la liste des écoles qui offriront le Programme d'apprentissage des jeunes enfants (PAJE) à compter de septembre 2011.

L'ajout de ces deux écoles portera à sept le nombre d'écoles du Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (CSDCCS) qui offriront le PAJE en 2011-2012, soit :

À compter de septembre 2010 :

- Jean-Paul II, Whitby
- Frère-André, Barrie
- Cardinal-Léger, Kitchener
- Notre-Dame, Hamilton
- Immaculée-Conception, St. Catharines

À compter de septembre 2011 :

- Sainte-Marguerite-Bourgeoys, Markham
- Saint-René-Goupil, Guelph

Le PAJE sera offert dans toutes les écoles ontariennes d'ici 2014.

Les autres écoles élémentaires catholiques du CSDCCS seront donc sélectionnées pour une phase ultérieure.

D'ici là, les enfants de 4 et 5 ans pourront continuer de fréquenter la maternelle ou le jardin à temps plein gratuitement au sein des écoles catholiques de langue française du CSDCCS et ce, même si leur école n'offrira pas le modèle PAJE dès les années scolaires 2010-2011 ou 2011-2012. En effet, le CSDCCS permet aux enfants de 4 et 5 ans de fréquenter la maternelle et le jardin à temps plein depuis sa création en 1998. Le CSDCCS finance donc l'éducation à temps des 4-5 ans depuis plus de 10 ans.

Cette année, plus de 2 300 élèves sont inscrits à temps plein en maternelle/jardin au sein des 41 écoles élémentaires catholiques du CSDCCS.

Au CSDCCS, l'enseignement aux tout-petits est complété par une vaste gamme de services à la petite enfance grâce à des partenariats solides avec des services de garde qui dispensent, par des éducatrices qualifiées, des programmes avant et après l'école et/ou de garderie dans 39, bientôt 40, de ses 41 écoles élémentaires.

Les parents qui le désirent pourront continuer de bénéficier d'un service de « journée prolongée » en inscrivant leur enfant à un programme payant offert avant / après les heures de classes par les garderies partenaires.

-30-

Pour renseignements :

Simon Côté

Conseiller aux communications

Tél : 416 397-6564, poste 3120

Courriel : scote1@csdccc.edu.on.ca